

ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal,
 chez A. LAYTOU, imprimeur,
 ou en lui adressant franco un mandat
 sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 LOT, AVEYRON, CANTAL,
 CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE,
 TARN-ET-GARONNE :
 Un an 16 fr.
 Six mois 9 fr.
 Trois mois 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :
 Un an, 20 fr. ; Six mois, 14 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES,
 25 centimes la ligne
RÉCLAMES,
 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus
 à Cahors, au bureau du Journal
 rue de la Mairie, 6, et se paient,
 d'avance.

— Les Lettres ou paquets non
 affranchis sont rigoureusement re-
 fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
 la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

DATE	JOURS	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
19	Jeu	s. Janvier.	Duravel.	☉ N. L. le 4, à 10 h. 21' du soir.
20	Vend.	s. Eustache.	Promilhanes.	☽ P. Q. le 11 à 1 h. 23' du soir.
21	Sam	s. Mathieu, ap.	Gourdon.	☉ P. L. le 19, à 2 h. 40' du matin.
				☽ D. Q. le 27, à 6 h. 33' du matin.

AVIS IMPORTANT

L'abonné pour un an au *Journal du Lot* a
 droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou
 15 lignes de réclames — Pour six mois, de 12
 lignes d'annonces ou 7 de réclames.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Paris,
 à l'Agence centrale de publicité des Journaux des dé-
 partements, rue du Bac, 93. — Norbert-Estibal, place
 de la Bourse, 12. — Lafitte-Havas, 8, place de la Bourse.
L'abonnement se paie d'avance.

SERVICE DES POSTES.

DERN. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURRIERS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin..	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi.....	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir....	Brives (Gourdon).....	7 h. du m.
	Montauban, Caussade, Toulouse.	7 h. du m.
	Castelnau-Montrastier.....	7 h. du m.
10 heures du soir....	Figeac (Labenque, l'Aveyron).. Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry.....	6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 14 septembre 1861.

La réponse du cardinal Antonelli à la note-circulaire du baron Ricasoli, vient de paraître dans le *Journal de Rome*. Le cardinal dénonce comme faux et calomnieux tout ce que le ministre italien a avancé contre le gouvernement du Saint-Siège ; il dit :

« Plusieurs journaux étrangers ont publié la note-circulaire du baron Ricasoli à ses agents diplomatiques : nous nous abstenons de qualifier ce document, que les gens honnêtes de l'Europe ont déjà suffisamment jugé. Nous nous bornons à déclarer que les assertions du ministre savoisien, relatives à l'attitude du Saint-Siège, dépouillé d'une manière inique et injuste par le Piémont, sont un tissu de calomnies.

Il serait indigne de nous de nous arrêter un instant pour démontrer la fausseté des assertions affirmées avec une rare imprudence dans le document en question ; nous nous contenterons d'en appeler à la loyauté des représentants des puissances européennes accréditées auprès du Saint-Siège, et à la loyauté de l'armée française, qui, par la position qu'elle occupe dans les États pontificaux, a été à même de constater, mainte et mainte fois, la fausseté des insinuations contenues dans le document de M. le baron. »

Une grande tranquillité règne pour le moment dans Rome, ainsi que dans les provinces de Viterbe, de Velletri et de Frosinone.

La mobilisation de deux bataillons de garde nationale a été prescrite par le gouvernement de Turin. Ces deux bataillons seront employés à Florence. La garnison de l'Ombrie et des Marches va être soulagée dans son service par huit

bataillons provenant du Piémont, de la Lombardie et de l'Emilie.

L'expédition se poursuit activement en Sicile. Les bandes réactionnaires ont éprouvé de nombreux échecs dans ces derniers temps. On espère en venir bientôt à bout.

L'arrestation du fameux Maracco, annoncée par une dépêche de Turin, assure la paix de la province de Calabre.

Le même télégramme dit que M. de Cristen, arrivé de Rome, porteur de lettres pour le comité réactionnaire, a été arrêté à Naples.

On s'occupe beaucoup à Turin des moyens à employer dans les Deux-Siciles pour y maintenir, après sa pacification, l'ordre et la tranquillité. A cet effet, le général Cialdini serait d'avis de placer dans les centres de fortes garnisons et de disperser dans tout le pays des troupes aguerries.

L'empereur du Brésil a reconnu, disent certaines correspondances, le royaume d'Italie.

A l'ouverture du Parlement Prussien, la même déclaration va, dit-on, être faite par le roi Guillaume.

On attendait, le 10, à Turin le comte de Moltke, envoyé extraordinaire du roi de Danemark.

Nous donnons, sous toute réserve, la nouvelle d'une proposition faite à Garibaldi par le ministre des États-Unis à Bruxelles, tendant à lui faire prendre le commandement de l'armée fédérale. Garibaldi aurait accepté.

L'ouverture de l'Exposition qui aura lieu le 15 à Florence, sera présidée par le roi Victor-Emmanuel.

A l'occasion de cette solennité, dit le journal *l'Italie*, il y aura un grand banquet à la cour.

Les nouvelles de Pologne que nous transmet

Et à ces mots, un sourire d'orgueil passa sur ses lèvres.

— Voulez-vous prononcer ce mot, Suzanne ? continua-t-il. — Le voulez-vous ?

— J'aime Léonard, répondit la jeune fille.

— Mais lui vous aime-t-il, comme je vous aime ?

— Je l'aime — cela me suffit.

— Bel amoureux, qui dans un jour comme celui-ci n'est pas auprès de sa maîtresse.

— Un message de son maître, le duc de Bourgogne l'a éloigné de Paris.

Capeluche haussa les épaules. Puis, il se frappa tout-à-coup le front, comme si une idée subite avait jailli de son cerveau. Un méchant sourire plissa en même temps ses lèvres.

— Léonard vous trompe ; il n'a pas quitté Paris. Suzanne tressallit.

— Que dites-vous, messire ?

— Que le beau page du duc de Bourgogne ne se contente pas d'une seule Suzanne.

Une pâleur mortelle couvrit les traits de la jeune fille.

Capeluche s'apercevait de l'effet produit par ses paroles ; il sentit l'espoir renaître dans son cœur.

— Et, à cette heure, Léonard, traître à son maître, à son honneur et à sa maîtresse, les trahit tous les trois, dans les bras d'une misérable femme !

Suzanne fut obligée de s'appuyer à la muraille.

— C'est impossible ! murmura-t-elle d'une voix défaillante.

la *Gazette Autrichienne* nous font craindre que la tranquillité ne soit pas encore tout-à-fait rétablie dans ce pays. Une grande manifestation devait avoir lieu, ces jours derniers, à Varsovie, en mémoire de la prise de cette ville.

La mise en état de siège de Kowno ne paraît pas exacte par ce seul fait que le général Wrangell, qui commande la troisième division d'infanterie à Kowno, s'est rendu, à Varsovie, auprès du général Lambey.

Le bruit court à Madrid que le gouvernement espagnol est dans l'intention d'intervenir dans les affaires du Mexique, et qu'il enverrait des troupes à Cuba.

Les Monténégrins arment Grahovo de canons, On pense qu'ils ne tarderont pas à attaquer.

Le colonel fédéral Tyler a été défait à Summertville, dans la Virginie Occidentale. Les Séparatistes sont en possession des routes de Bailey et de Gross. Les Fédéraux marchent contre eux. L'État de siège a été proclamé dans le Missouri. Les esclaves des insurgés sont déclarés libres. On s'attend à une bataille sur le Potomac.

D'après les journaux de Londres, le territoire de Lagos serait cédé aux Anglais, par un traité que le roi de Lagos aurait signé le 5 août.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Londres 12 septembre.

L'office Reuter publie des dépêches de Lisbonne du 7 annonçant que pour assister à la séance solennelle des Cortès, le roi est venu d'Oporto. Le Gouvernement Portugais n'a pas encore ouvert les ports pour l'introduction des grains étrangers.

A Canton, le 27 juillet, aucun changement n'avait eu lieu dans les affaires de la Chine et du Japon.

Voulez-vous une preuve de la trahison de Léonard ?

— Oui ! dit Suzanne d'une voix inarticulée.

— M'aimerez-vous après ?

Suzanne ne répondit rien.

— M'aimerez-vous ? redemanda le Bourreau.

— Partons ! dit brusquement la jeune fille.

Et tous deux marchèrent vers la porte.

— Halte-là ! — fit du dehors une voix forte, et la porte s'ouvrit brusquement.

C'était Léonard !

Le page s'arrêta sur le seuil de la porte et se croisant les bras :

— Bravo ! bravo, messire ! — dit-il d'une voix terrible. — Mais à nous deux maintenant ! — Et mettant l'épée à la main : En garde ! ou sur Dieu je t'éventre comme un chien.

— Tout beau, messire page !.. Ne vous échauffez donc point ainsi !..

— En garde ! en garde !!! — cria le page le regard étincelant de colère.

Suzanne s'était précipitée au devant de son amant ; elle cherchait à arrêter son bras.

Léonard la repoussa brutalement. Elle alla presque rouler au fond de la chambre.

Capeluche s'élança pour la relever.

— Misérable larron — hurla plutôt que ne cria Léonard — en garde ! en garde ! ou sur ma part de paradis, je te tue !!!

Et il marcha contre le bourreau, l'épée étendue horizontalement.

New-York, 31 août.

Le parti séparatiste à Kentucky fait de grands efforts et il gagne du terrain. Le président Lincoln veut attendre les résolutions du Corps Législatif avant de forcer l'État à se prononcer. Le bruit court que le ministre des finances prépare un appel au peuple en faveur de l'emprunt. On croit que les Confédérés attaqueront bientôt Washington sur quelque point.

Cracovie, 12 septembre.

Le dernier numéro de *la Vigie*, journal clandestin qui paraît à Varsovie, recommande la modération et désapprouve toute démarche irritante. En réponse à la déclaration faite par le Gouvernement dans les journaux et qui nie gravité des événements de Vilna, *la Vigie* publie la liste nominative de quarantes personnes grièvement blessées, parmi lesquelles sept dames ainsi que de vingt notables de la ville disparus dans la journée du 18.

Varsovie, 11 septembre.

Les nouvelles de Breslau du 3, exagèrent les événements de Kalisch.

Quelques fenêtres illuminées ont été brisées. La troupe est intervenue sans être armée. Sur dix-huit individus arrêtés, douze ont été relâchés le lendemain.

Les bourgeois n'ont pas été maltraités, comme le prétendent ces nouvelles.

Turin, 11 septembre.

Le général Pettinigo part demain pour Palerme afin d'y remplir les fonctions de lieutenant du roi.

Turin, 12 septembre.

Les troupes tâchent de s'opposer à la retraite de la bande de Chiavone sur le territoire romain. Les nouvelles de toutes les provinces constatent que la sécurité augmente.

L'*Opinione* publie une dépêche de Naples annonçant que Maracco, le fameux bandit de la Calabre, s'est présenté hier aux autorités de Catanzaro. Cet événement assure la tranquillité de la province.

La *Gazette de Turin* annonce que M. de Cristen a été arrêté à Naples.

Turin, 12 septembre.

Le roi a reçu en audience solennelle l'envoyé extraordinaire du roi de Danemark.

L'emprunt italien est à 71,40.

Madrid, 10 septembre.

Le service de la correspondance des Antilles a été adjugé à la compagnie Lopez. Aujourd'hui le conseil des ministres s'assemble à la Granja. On dit qu'il doit être résolu des questions importantes dans ce conseil.

Capeluche se retourna ; instinctivement, il se mit sur la défensive.

Les deux épées s'entrechoquèrent avec un bruit sinistre.

Suzanne, immobile, pâle frémissante, s'appuyait en tremblant à la muraille.

— Il me faut ta vie ! cria Léonard, et il poussa une botte terrible à Capeluche.

— Enfant, moi je ne veux pas de la tienne ! — répondit le bourreau ; et, par une feinte adroite, il lia l'épée du page et le désarma.

— Malédiction ! cria Léonard.

En ce moment, on heurta avec bruit à la porte de la maison, et dans le silence de la nuit, une voix cria :

— Au nom du Roi, ouvrez !!!

Capeluche ne put se défendre d'un mouvement instinctif de frayeur.

Quant à Léonard, il ouvrit doucement la fenêtre de la chambre et regarda.

— Ils sont cinq ! dit-il à Capeluche. Leur nombre vous effraye-t-il ?

— Non ! répondit Capeluche à qui l'audace était revenue.

— Alors, en avant ! s'écria Léonard et que Dieu nous protège !

Et malgré les larmes et les supplications de Suzanne, Léonard s'engagea dans l'escalier suivi de Capeluche.

JULES C. DU VERGER

(La suite au prochain numéro.)

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 14 septembre 1861.

CAPELUCHE

ou le Bourreau de Paris sous Charles VI.

ROMAN HISTORIQUE.

(Suite.)

VIII.

CAPELUCHE ET LÉONARD.

Et en parlant ainsi, ses yeux s'allumaient d'un feu étrange, reflet sinistre de l'ivresse amoureuse qui lui montait au cerveau.

Suzanne rougissant se sentait toute troublée sous ce regard ardent qui l'enveloppait, toute frissonnante sous ces caresses passionnées.

Le bourreau se releva et examina d'un coup d'œil l'ameublement mesquin de la mansarde.

— Vous êtes pauvre, Suzanne, — lui dit-il. — Pour vivre et pour exister, il vous faut passer des journées entières et quelquefois aussi de longues nuits à un pénible travail. . . Vous si jeune et si belle, si vous le voulez vous seriez riche. . . vous n'auriez qu'un mot à dire. . .

— Les valets, des robes de soie et de velours. . . vous n'auriez rien à envier aux femmes des plus grands et des plus hauts seigneurs de la cour ! Car je suis aussi puissant que le roi !

Chronique locale.

Par décret du 9 septembre, M. Pémezac (Louis) est institué suppléant au tribunal de commerce de Souillac, en remplacement de M. Merlange, pour prendre rang dans la série du 24 août 1861.

M. Auguste Couard, qui avait été chargé de la comptabilité des prisons de Lyon, vient d'être nommé, par arrêté du 25 juin dernier, directeur des prisons du Lot. Sa résidence est à Cahors. Ce fonctionnaire a été installé le 5 de ce mois, après avoir prêté serment entre les mains de M. le Préfet.

Par arrêté préfectoral, en date du 12 septembre courant, le sieur Tillet (Antoine), à Strenquels, a été nommé cantonnier de 3^{me} classe sur la route départementale n° 3 en remplacement du sieur Grandou, démissionnaire.

Le préfet du département de l'Aveyron vient de prendre l'arrêté suivant :

Art. 1^{er}. — Le terme du chômage, fixé par notre arrêté du 17 avril dernier au 15 septembre prochain, pour la partie du Lot comprise entre Bougnies et Frontenaç, est prorogé au 15 octobre suivant.

Toutefois les bateaux pourront, du 15 septembre au 15 octobre, circuler à leurs risques et périls, et même être admis, sans autorisation spéciale, dans les écluses dont le service ne sera pas suspendu pour l'exécution des travaux.

Art. 2. — L'ingénieur en chef de la navigation du Lot est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté qui sera porté à la connaissance du public par la voie des affiches.

Fait à Rodez, en l'hôtel de la Préfecture, le 30 septembre 1861.

Le préfet du département de Lot-et-Garonne vient de prendre l'arrêté suivant :

Art. 1^{er}. — La reprise de la navigation, fixée par notre arrêté du 20 mai dernier au 15 septembre prochain pour toute la partie du Lot comprise entre le Fossat et la Garonne, est prorogée au 15 octobre suivant pour les biefs de Madame et d'Aiguillon.

Toutefois les bateaux pourront, avant le 15 octobre, circuler, à leurs risques et périls, dans ces deux biefs, mais ils ne seront admis dans les écluses qui les terminent que sur l'autorisation de l'ingénieur ou de son délégué.

Art. 2. — L'ingénieur en chef du service de la navigation du Lot est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté qui sera porté à la connaissance du public par la voie des affiches, et soumis préalablement à l'approbation de S. Exc. M. le ministre des travaux publics.

Agen, le 5 septembre 1861.

LÉGION D'HONNEUR.

AVIS.

Le Receveur général du Lot prie de nouveau MM. les Membres de la Légion d'Honneur et de la Médaille militaire de vouloir bien se présenter, le plus tôt possible, à la Recette des finances de leur arrondissement pour retirer les certificats d'inscription, et se faire payer ensuite du semestre échu le 1^{er} juillet dernier.

L'esprit d'invention est en travail sur toutes les parties de la France : le département du Lot ne pouvait rester en arrière du mouvement, et il veut prendre lui aussi une part active à la régénération de l'agriculture par l'industrie.

Au mois de février dernier, M. Théron, maire de Caillac, présentait à une commission de la Société d'Agriculture sa machine à battre à bras, dont les fonctions furent trouvées très convenables, et du travail de laquelle résulte une économie de moitié environ sur les frais de battage au fléau.

Le 12 septembre une nouvelle machine, également à bras, inventée par MM. Dujols et Desclaux, de Beaugard, a été expérimentée à Cahors, dans le local qu'occupe la Société agricole, à Saint-Projet, en présence d'une autre commission composée de MM. le Préfet du Lot, le Maire de la ville, l'ingénieur en chef du département, Berton, Izarn-Fontanet, le docteur Lacombe, Delport, de St. George.

La batteuse, à laquelle le mouvement est transmis par quatre leviers que des hommes mettent en mouvement, a débité deux gerbes en cinq minutes, ou deux cent quarante gerbes dans une journée de dix heures, équivalant à vingt hectolitres de blé.

Huit hommes sont rigoureusement nécessaires

pour les fonctions de l'instrument, savoir : quatre pour transmettre le mouvement par les leviers, un pour présenter le blé au batteur de la machine, un pour porter les gerbes sur la table et les délier, deux pour enlever les pailles et le blé battu. Il a été reconnu que pour travailler en grand et surtout lorsque le gerbier est tant soit peu éloigné ou qu'il faut en détacher péniblement les gerbes, le nombre de huit ouvriers est insuffisant et qu'alors il doit être porté à dix ou à douze, selon les circonstances.

Si nous prenons la moyenne de dix ouvriers à 2 fr., le battage coûtera 50 cent. l'hectolitre, c'est-à-dire moitié du prix de revient battu au fléau.

M. le Préfet, qui a pris à cette expérience un intérêt marqué et qui a voulu s'assurer par lui-même de la force exigée pour le maniement des leviers, a fortement insisté sur la nécessité de propager dans les campagnes toutes les inventions et par préférence celles qui sont mues par les animaux ou par la vapeur, dans le but de diminuer la main-d'œuvre et de suppléer aux bras dont l'insuffisance se fait sentir de jour en jour, à mesure que les assolements des terres deviennent plus variés et que les travaux s'exécutent avec plus de perfection.

L'expérience faite devant la commission n'ayant pu être qu'un essai, nous croyons devoir reproduire un certificat de M. Rolland, sur le domaine duquel elle a fonctionné cette année.

« Je soussigné Julien-Jérôme-Hyppolite-Rolland, propriétaire à Andressac, mairie de Cajarc, certifie que MM. Dujols forgeron et Joseph Desclaux, curé à Beaugard, canton de Limogne, ont essayé ce jour d'hui chez moi, une machine à battre de leur invention et pour laquelle ils ont pris un brevet. Cette machine à leviers mus par quatre hommes et servie par deux autres hommes et deux femmes, en tout huit personnes, faisant environ le travail de vingt-quatre personnes avec le fléau, a parfaitement fonctionné; alimentée par des gerbes de seigle ou de froment, aucun grain n'est demeuré dans les épis. La paille n'est pas trop brisée; les hommes servant de moteurs n'éprouvent pas trop de fatigue attendu que l'effort d'un seul d'entre eux suffit pour maintenir le mouvement d'impulsion quand il est donné. L'espace occupé par cette machine est très borné, elle peut se placer facilement dans l'intérieur d'un bâtiment. La paille de seigle battue avait près de deux mètres de hauteur. La machine complète se transporte facilement sur une charrette à un cheval. La batteuse de cette machine m'a paru aussi parfaite et donner d'aussi bons résultats que celles des autres systèmes. »

En foi de ce à Cajarc, le 1^{er} août 1861.

Signé ROLLAND.

Hier les jardiniers étaient à St.-Maurille. Ils ont offert dans la salle de spectacle un magnifique bal. La salle avait été décorée avec goût. Le coup-d'œil des premières était charmant.

M. le Préfet a bien voulu honorer un moment cette soirée de sa présence.

On nous écrit de Montcuq :

Encore un malheur à enregistrer : Le 9 du courant, vers les deux heures du soir, la femme du gendarme Lafon venait de descendre de sur le feu une marmite pleine d'eau bouillante qu'elle destinait à laver la vaisselle. Au moment où elle se détournait pour chercher un linge afin de transporter la marmite dans l'évier, son enfant, âgé de trois ans, renverse la marmite et l'eau bouillante, se répandant sur lui, le brûle au ventre et au bras droit.

Malgré les soins pressés qu'on lui a prodigués, cette petite créature n'a pu résister à ses souffrances; elle a succombé, le lendemain.

L'inépuisable M. Cayla, notre compatriote, vient de lancer dans le public une nouvelle brochure qu'il a intitulée : *Si j'étais Pape! solution et conclusion*....

La Correspondance Havas la résume ainsi :

« S'il était Pape, voici ce que ferait M. Cayla. Il dirait poliment à l'armée française de retourner chez elle; il appellerait l'armée italienne; il proclamerait la séparation du spirituel et du temporel; il inviterait Victor-Emmanuel à venir prendre possession de sa nouvelle capitale, le recevrait au Vatican, le couronnerait de ses propres mains dans Saint-Pierre, et dresserait un procès-verbal de cette cérémonie, qu'après le Pontife et le Roi, signeraient, comme témoins d'honneur, Antonelli, Mérode, Garibaldi, Cialdini, Ricasoli.... »

Par ce moyen, ajoute M. Cayla, on célébrerait les solennelles fiançailles de l'évangile et de la révolution, de la religion et de la liberté. »

Nous doutons fort que cet opuscule recommande son auteur à Rome et que ses conseils soient suivis.

FÊTES DE LUZÉCH

Le 8 septembre ramène, chaque année, à Luzech, la splendeur de ses fêtes, et un immense concours de personnes. Plusieurs causes y attirent, de près ou de loin, pendant huit jours, de nombreux étrangers : la frérie, les intérêts du commerce, les agréments et les curiosités du lieu, les cérémonies religieuses, le pèlerinage.

La fête votive de Luzech est pour cette petite cité l'époque solennelle des invitations, et chaque famille reçoit sa petite légion de parents et d'amis.

L'industrie étale en ce lieu, à cette occasion, ses productions variées : les marchands en tout genre y accourent. Tout y présente l'aspect d'une brillante foire.

Luzech est aussi un grand centre pour le commerce des vins : les côtes de cette contrée et de ses alentours y produisent les meilleures qualités des vins du Quercy. Les divers intérêts de ce commerce contribuent encore à grossir la foule des visiteurs.

Luzech est un lieu intéressant et plein d'attraits pour le touriste et l'antiquaire.

Le cite riant et majestueux de la ville, qui se penche en amphithéâtre sur la rive droite du Lot, — les deux ponts opposés par où l'on y arrive, — le beau canal qui coupe l'isthme et partage la petite cité en deux parties égales, — la rivière ombragée qui enlace de son gracieux contour sa délicieuse presqu'île, — les collines verdoyantes qui se prolongent dans le lointain, et qui contrastent avec les teintes plus sombres de hautes et abruptes montagnes : toutes ces beautés diverses offrent aux regards étonnés du touriste observateur un des plus beaux et des plus pittoresques passages de la vallée du Lot.

L'antiquaire trouve à visiter, à Luzech, ses églises gothiques, les ruines imposantes de ses antiques remparts, de son château-fort du moyen-âge, dont les hautes tours élèvent encore fièrement leur tête séculaire. — Sur le monticule de la presqu'île, l'observateur va chercher et admirer l'emplacement de la forteresse d'Uxellodunum, dont le grand Lutérius fit le dernier boulevard de la liberté gauloise. Sur les flancs de la même colline, en face de l'isthme, il va reconnaître les vestiges de la célèbre fontaine, dont César détourna le courant, et près de laquelle se livra le combat suprême, qui acheva le triomphe du conquérant des Gaules.

La fête de cette année paraît avoir éclipsé celles des années précédentes, tant par son éclat que par l'affluence des visiteurs. Des divertissements variés ont récréé, dans l'après-midi, la foule des spectateurs. On a vu se succéder tour à tour un assaut d'armes habilement dirigé par un maître d'escrime, divers jeux nautiques, tels que les luttes provoquées par un mâle de cognac incliné sur un bateau, la course aux canards. Un brillant feu d'artifice et l'ascension d'un ballon ont couronné, le soir, les divertissements extérieurs.

Dans la même soirée, les élèves de l'école dirigée par les religieuses de Gramat, et les jeunes demoiselles de la congrégation des filles ont égayé innocemment, par les exercices de deux pièces dramatiques, les nombreux spectateurs réunis dans la cour de l'établissement.

Mais la fête de Luzech est surtout une fête religieuse, et c'est là son côté le plus beau et le plus touchant : car il n'y a que la religion qui puisse donner aux choses humaines un reflet divin et un vrai caractère de grandeur.

A l'extrémité méridionale de la presqu'île, en face d'une haute montagne boisée qui se dresse sur la rive opposée, repose délicieusement, aux bords des eaux, une élégante et gracieuse église, dont le sanctuaire annonce la belle architecture gothique du moyen-âge; elle est dédiée à la Reine des Cieux et connue sous le nom de *Notre-Dame-de-Ille*. C'est là que, tous les jours de l'octave de la fête de la *Nativité de la Sainte-Vierge*, on voit arriver une grande foule de pèlerins, pour y remplir leurs devoirs religieux. C'est le petit *Rocamadour* du Bas-Quercy. Les précieux bienfaits que répand, dans sa petite sphère, le pèlerinage de Luzech, le développement qu'il a pris, depuis quelques années, et qui ont nécessité l'agrandissement de l'église, témoignent de son importance, pour entretenir et fortifier la foi des populations.

Le prédicateur de la retraite de *Notre-Dame-de-Ille*, a été, cette année, comme l'an dernier, un jeune missionnaire de la maison des Pères du Calvaire de Toulouse, dont l'éloquence brillante et persuasive, qui révèle déjà une assez vaste érudition, a su captiver et toucher ses nombreux auditeurs. Il a prouvé qu'il possède l'éloquence du cœur, cette qualité fondamentale du véritable orateur et surtout de l'orateur chrétien. Dans le

cours de ses instructions, il s'est attaché principalement à exposer et à peindre, par des tableaux saisissants, les admirables vertus de la Vierge Marie, ce sublime et merveilleux idéal de sainteté et de perfection, qui doit guider et soutenir ici bas l'âme chrétienne dans les dures épreuves de son pèlerinage sur la terre.

Aujourd'hui 14 septembre finissent les prédications de la Retraite. Demain, Dimanche, la fête de l'œuvre de la *Sainte-Enfance*, qu'on célébrera dans l'église paroissiale, sera le couronnement du pieux pèlerinage de *Notre-Dame-de-Ille*.
M. A. G.

Ce soir, vers trois heures, un accident déplorable mettait en émoi le faubourg St.-Georges. Un soldat du 10^e chasseurs, de passage à Cahors, venait de faire ferrer son cheval et trottait sur le pont Louis-Philippe; arrivé près de la Vierge, le cheval fait un brusque détour, et le soldat, démonté, vient se briser la tête contre le parapet du pont. La mort a été instantanée.

Pour la Chronique locale : LAYTOU.

Départements.

Abbi. — Hier, de 4 heures du matin à 3 heures après-midi, la pluie est venue rafraîchir nos campagnes desséchées qui depuis plus de deux mois n'avaient pas vu une goutte d'eau du ciel. Cette pluie bienfaisante mettra un terme aux chaleurs extraordinaires si prolongées cette année, et favorisera la maturité des maïs et des produits de la vigne, les seules récoltes encore sur pied.
(Journal du Tarn.)

— Un triste événement, dit le *Journal de l'Aveyron*, vient de plonger dans l'affliction deux familles du canton de Cassagnes. Dimanche dernier, 1^{er} septembre, trois jeunes gens, les frères Rey, du lieu de Ravret, l'un âgé de seize ans, l'autre de dix-neuf ans, et le nommé Bousquet, âgé de dix-sept ans, venant ensemble du Piboul, s'arrêtèrent au moulin d'Albinet et entrèrent dans le Vaur pour s'y baigner. L'un des frères Rey et Bousquet s'avancèrent les premiers dans la rivière en se donnant le bras; arrivés sur un fond de sable mouvant, ils s'enfoncèrent tout à coup dans l'eau, et ils étaient sur le point de disparaître, lorsque le second frère Rey, qui était resté un peu en arrière, s'empressa d'aller à leur secours, mais ce courageux jeune homme se vit à l'instant saisi, étreint par ces deux malheureux, et entraîné avec eux dans le gouffre, pour ne plus reparaitre. Plus tard, on ne retira de la rivière que trois cadavres.

On nous assure qu'en apprenant cette terrible nouvelle, le père des jeunes Rey a été frappé d'une attaque d'apoplexie qui mettrait ses jours en danger.

— On lit dans le *Journal de l'Ain* : Par cette température, le raisin avance très rapidement; il est excellent au moins, s'il n'est pas très gros; il est probable que la vendange commencera vers le 15 septembre dans tout notre pays.

Les vignes de la Côte-Rotie et de l'Ermitage sont chargées extraordinairement de beaux raisins, qui n'attendent que la pluie pour se gonfler et mûrir; celles du midi promettent généralement une abondante récolte.

Les vendanges sont commencées dans l'Hérault. On compte sur une demi-récolte d'excellente qualité.

L'arrondissement de Saint-Julien (Haute-Savoie) a tenu le 2 septembre le concours annuel de son comice agricole.

Après la distribution des primes, il y a eu dans le jardin de la sous-préfecture, un banquet de deux cents couverts.

Dans cette réunion, M. Hippolyte Pissard, président du comice et député au Corps Législatif, a porté le toast à l'Empereur. M. Pissard, après avoir rappelé avec beaucoup d'à-propos la lettre du chef de l'État au ministre de l'intérieur à propos des chemins vicinaux a dit :

« L'Empereur a créé ou réorganisé les comices agricoles et les chambres d'agriculture; il a promulgué en 1854 la loi sur le drainage, pour lequel un crédit de 100 millions a été voté en 1856 par le Corps Législatif; il a pourvu en 1859, à l'assainissement et à la mise en culture des landes de la Gascogne, enfin, lui-même, pour vous donner l'exemple, il s'est fait agriculteur; il a expérimenté de nouvelles machines, il a cherché de nouveaux procédés de culture; ses charriots et ses troupeaux ont fécondé les plaines trop longtemps stériles de la Solagne. »

« Buvois donc, Messieurs, à l'Empereur qui est le père de l'agriculture; buvois à notre belle et gracieuse Impératrice; ange tutélaire de la France, elle est bonne et secourable aux pauvres et aux malheureux; ses pas sont semés de bienfaits. Buvois au Prince Impérial, espoir de l'avenir; Nos enfants l'acclameront un jour comme nous ayons acclamé le père. »

Ce toast a été suivi des cris mille fois répétés de : *Vive l'Empereur ! Vive la France !*

Pour la chronique départementale, A LAYTOU.

CAMP DE CHALONS.

9 septembre.

Les dernières manœuvres du camp ont été attristées par deux événements déplorables,

dont l'un a causé la mort d'un officier supérieur et l'autre a failli causer celle d'un officier général.

Mercredi dernier, pendant les grandes manœuvres de guerre commandés par S. Exc. le maréchal duc de Magenta, le colonel Ponsard, du 82^e de ligne, voulut se porter par un mouvement rapide d'un bataillon de son régiment à un autre, mais au moment où son cheval prenait son élan, les deux jambes de devant lui manquèrent à la fois, et le colonel fut précipité la tête en avant, sur le sol. En avançant par un mouvement instinctif son bras droit en avant pour se préserver, cet officier supérieur eut ce bras brisé en deux endroits différents : à l'avant-bras et près de l'épaule. Cette seconde fracture présenta tout d'abord ce caractère de gravité, que l'os avait pénétré dans les chairs et les avait transpercées.

Le colonel fut immédiatement transporté à l'ambulance du camp, où les médecins se réunirent en consultation. On pencha d'abord, dit-on, pour l'amputation ; mais l'espoir de conserver le bras du brave colonel fit renoncer à ce moyen extrême.

Cependant le mal empira, tout espoir s'évanouit et samedi, dans la soirée, le colonel Ponsard expira, amèrement regretté des officiers, sous-officiers, et soldats de son régiment. C'est demain que doivent avoir lieu ses funérailles et un crêpe suspendu au drapeau du 82^e de ligne, apprendra pendant trente jours à la population et à l'armée, que ce régiment a perdu son chef vénéré.

Le même jour, M. le général de Laveaucoupet venait de mettre pied terre pendant la pause, lorsqu'un cheval s'approchant de sien, se mit à le mordre et à lui lancer des coups de pied. Prenant alors son cheval par la bride, le général voulut l'éloigner, mais au même instant l'autre cheval envoya deux ruades consécutives dont l'une atteignit le général au menton et l'autre au côté gauche du visage ; les blessures qui en étaient résultées avaient d'abord paru fort dangereuses, mais, après les avoir examinées, et pansées, on s'aperçut heureusement qu'elles ne mettaient pas la vie du général en danger.

On s'attend généralement au camp à passer la revue de départ vendredi ou samedi prochain, au plus tard.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

Rome 11 septembre.

Le cardinal Antonelli vient de publier, dans le *Journal de Rome*, une réponse à la note-circulaire du baron Ricasoli. Il déclare que Rome n'est pas le centre de la réaction d'Europe, et dénonce comme faux et calomnieux tout ce que le ministre des affaires étrangères du roi Victor-Emmanuel a avancé contre le gouvernement du Saint-Siège.

Dans tous les cas, la note de M. Ricasoli ne changera point la situation actuelle de Rome, l'armée française continuera à occuper le territoire pontifical pour protéger le Saint-Père et son gouvernement, et le général comte de Goyon a donné ordre aux généraux de l'armée d'occupation de prendre toutes les mesures afin de repousser par la force les Piémontais et tous les Italiens qui oseraient franchir la frontière, soit du côté du royaume de Naples, soit du côté de la Toscane et de la Sabine.

M. le duc de Grammont est attendu définitivement demain à Rome. Le changement de l'ambassadeur impérial à Rome n'est pas une raison de croire que l'Empereur Napoléon ait changé de politique relativement à la question romaine, puisque c'est le duc de Grammont lui-même qui, mécontent de sa position à Rome, a demandé à l'Empereur l'ambassade de Vienne.

On assure qu'un domestique du général Zappi a pris la fuite, emportant avec lui une quantité de papiers appartenant au général. Ce domestique est un soldat suisse qui jouissait de toute la confiance de M. Zappi. Ces jours passés, le général ne trouvait plus chez lui cet homme, il l'attendit quelque temps, mais inutilement. Entré ensuite dans son cabinet, et ayant ouvert son secrétaire, il trouva qu'on avait volé tous ses papiers les plus importants. A côté des correspondances il y avait de l'argent mais il ne fut pas touché. Le Suisse a quitté Rome pour se réfugier sur le territoire du royaume d'Italie. Il paraît que les documents qu'il a soustraits sont réellement d'une certaine gravité.

Avant-hier, onze gendarmes pontificaux, à cheval, qui se trouvaient à Frascati en patrouille, ont déserté avec chevaux et bagages et se sont dirigés sur la Sabine pour passer aux Piémontais. Ils sont commandés par un maréchal-des-logis, nommé Palma, qui passait pour être tout dévoué au gouvernement pontifical.

Hier le tribunal de la consulte a jugé César Lucatelli, prévenu de l'assassinat du gendarme romain François Vellori, commis dans la soirée du 20 juin 1861, à l'occasion d'une manifestation politique en l'honneur de Victor-Emmanuel. On a constaté que le gendarme fut frappé mortellement par Lucatelli de deux coups de poignard, au moment où, avec ses camarades, il voulait empêcher la manifestation et dissiper les émeutiers qui criaient : *Vive Victor-Emmanuel, roi d'Italie!* On croit que Lucatelli a été condamné à mort.

Le cardinal Altieri a été nommé préfet de la congrégation de l'Index, en remplacement du cardinal d'Andrea, qui a donné sa démission.

Rome, pour le moment, est très tranquille, et la même tranquillité règne dans les provinces de Viterbe, de Velletri et Frosinone.

Le consistoire secret aura lieu jeudi, 26 septembre, et le consistoire public quelques jours après. Il y aura très peu d'évêques préconisés dans la première de ces réunions qui se tiendra plus particulièrement pour la promotion des cardinaux. Le prélat Alberghino ne pense plus au cardinalat; il l'a définitivement refusé. La nouvelle que, dans un des consistoires prochains, on verrait nommer cardinal Mgr Fantini a été reçue avec une très grande satisfaction par le parti libéral.

Turin, 11 septembre.

Le gouvernement vient de recevoir de plusieurs points à la fois une nouvelle non moins importante et non moins favorable que celle de l'extinction de la réaction. La Prusse, qui a jusqu'ici refusé de reconnaître le royaume d'Italie, paraît enfin disposée à s'associer à la France et à l'Angleterre en inaugurant des relations officielles avec le roi d'Italie. On assure que cette détermination serait effectuée avant la fin du mois prochain, de manière que le roi Guillaume pourrait l'annoncer à l'ouverture du parlement prussien. Il ne s'agit jusqu'à présent que d'avis extra-officiels; mais les renseignements viennent de si bonne source qu'on est autorisé à considérer la chose comme parfaitement décidée, en principe, par le cabinet de Berlin.

La ville de Florence va de nouveau se repeupler dans quelques jours. L'exposition qui s'y ouvre, le 15 de ce mois, aura l'honneur d'être inaugurée par le roi et d'attirer, dans l'ancienne capitale de la Toscane, les ministres, les membres du parlement et tout ce qu'il y a de plus remarquable dans le royaume. Victor-Emmanuel s'arrêtera à Florence jusqu'à la fin du mois, et pendant ce temps il y aura toujours à côté de lui deux ministres. S. M. partira, samedi, 14, à une heure du matin.

On organise des courses spéciales et des trains de plaisir dans toutes les villes de l'Italie. Florence va devenir le rendez-vous nécessaire du monde et la capitale provisoire de la Péninsule.

Naples, 11 septembre.

Aujourd'hui, Garibaldi, absent, triomphe à Naples. La manifestation s'accroît sans cesse et se caractérise dans un sens absolument unitaire et italien. Le drapeau national flotte à tous les balcons avec cette légende : *Roma!* Des associations ouvrières traversent les rues avec des bannières pareilles. Des centaines de jeunes gens portent des perches enrubannées surmontées d'écriteaux à *Roma!* Ils répètent ce cri avec les noms de Garibaldi et de Victor-Emmanuel.

Il faut convenir que pour le premier c'est une sorte de culte, son image est partout. On le fête comme un saint. Hier soir, Cialdini a entendu, à San Carlo, une cantate en l'honneur de Garibaldi. Il avait fait afficher qu'il s'y rendrait. On craignait une manifestation royaliste-Bourbonnienne; il n'y en a pas eu ombre. Cependant les troupes sont sous les armes dans leurs quartiers respectifs; pas un soldat, pas un garde national dans les rues, le peuple napolitain semble livré à lui-même.

La flotte anglaise s'est rangée devant la ville, à moitié distance de Capri, elle est toute pavisée. Les officiers se montrent peu.

Les dépêches de Naples du 11 annoncent que les soumissions des chefs réactionnaires sont continuelles. Le général Cialdini a donné le 9 un dîner à l'amiral anglais.

(Havas.)

EMPIRE D'AUTRICHE.

VIENNE, 8 septembre. — Aujourd'hui, à deux heures du soir, l'Empereur a reçu la députation de la Chambre basse ou reichsrath chargée de lui remettre l'adresse. L'Empereur a adressé l'allocation suivante à la députation :

« L'adresse de la Chambre des députés, que je viens d'entendre, me fortifie dans l'agréable conviction que, non seulement, la Chambre m'a compris, mais que, fidèle à la constitution, elle a confiance en mes intentions bienveillantes.

« La Chambre est complètement d'accord avec moi sur les principes d'autonomie légale des royaumes et pays liés dans une unité conforme à la nature; mais elle a compris très-justement aussi que cette autonomie est subordonnée à une conduite de sa possibilité, à l'accomplissement consciencieux des obligations communes envers le puissant ensemble.

« L'application de ce principe à ceux qui veulent le méconnaître ou prétendent ne pas le respecter, forme sans

doute une nécessité; mais j'espère qu'on pourra la restreindre aux limites les plus étroites, et le succès mettra en lumière la puissance irrésistible de sa vérité et de sa justice. C'est au salut de la patrie et à l'honneur de ses députés que tournera le dévouement dont la Chambre, placée sur le terrain solide de la constitution et sous l'influence conciliante des sentiments fraternels, se déclare animée; la résolution de remplir ses devoirs et la franchise confiante avec laquelle vous le dites.

« Je remercie la Chambre de cette manifestation de loyauté et de patriotisme et lui conserve ma grâce et ma bienveillance impériales. »

(Presse de Vienne.)

SUISSE.

BERNE, 7 septembre. — Les négociations entre le gouvernement piémontais et la Suisse au sujet de la reconnaissance de la Suisse sont à peu près terminées. La Suisse reconnaîtra officiellement le nouvel état de choses en Italie. Le ministre d'Italie a déjà été accrédité en cette qualité près de la Confédération Suisse.

(Gazette d'Augsbourg.)

ANGLETERRE.

Hier matin, 10 septembre, le prince Lucien Bonaparte est parti de Shanklin, dans l'île de Wight, et s'est rendu à Portsmouth par le bateau à vapeur. Le prince s'est rendu à la station du chemin de fer, par un train de première classe, à onze heures du matin. Le prince Lucien voyage dans un complet incognito.

(Daily-Telegraph.)

— S. Exc. le ministre d'Italie est arrivé, venant d'Allemagne, à sa résidence de la légation italienne.

— Par un décret, daté du 25 août, la somme de 24,800 liv. a été accordée pour creuser plus profondément l'entrée du port de Boulogne.

(The Express.)

SYRIE

Des correspondances particulières de Beyrouth, du 28 août, nous donnent quelques détails intéressants sur la situation du pays. Son organisation se poursuivait conformément à la convention signée à Constantinople le 6 juin dernier :

« Le Liban, dont le gouvernement a été dévolu à un prince chrétien, vient d'être partagé en six districts ou arrondissements administratifs. La première de ces divisions renferme le Koura, en y comprenant la partie inférieure et les autres fractions de territoire avoisinantes, dont la population appartient au rite grec orthodoxe; la seconde se compose de la partie septentrionale du Liban, sauf le Koura, jusqu'au Nahr-el-Kelb rivière qui coule au S.-O., longe l'ancien pachalik d'Acre et tombe dans la Méditerranée à environ 15 kil. de Beyrouth; la troisième comprend Zahlé et son territoire; la quatrième se compose du Méten, auquel on a ajouté le Sahel chrétien ainsi que les territoires de Kata et de Solima; la cinquième comprend le territoire situé au sud de la route de Damas à Beyrouth, jusqu'au Djezzain; la sixième, enfin, comprend le Djezzain et le Teflah.

« Le tracé des arrondissements administratifs étant complètement arrêté sur la carte, on s'occupe de leur délimitation sur le terrain : ce travail sera terminé vers le 15 septembre. Chaque arrondissement administratif a été partagé en cantons et chaque canton en communes. On s'est arrangé pour ne mettre ensemble, autant que possible, que des habitants de la même religion, et on y est parvenu en grande partie. Toutefois, il y a quelques communes mixtes, au sujet desquelles il a été pris des dispositions spéciales. »

Pour extrait : L. LAYTOU.

BULLETIN COMMERCIAL.

BLÉS. — Les avis reçus cette semaine des marchés des départements accusent 70 marchés en hausse, 6 fermes, 10 sans variations et 8 en baisse.

Sur presque tous les marchés étrangers, il y a eu hausse; en Angleterre surtout elle a été très-prononcée.

VINS. — Les qualités de choix de 1860 sont recherchées. Les bourgeois de Blaye ont été payés 550 fr. le tonneau. Dans le Médoc, on assure qu'une maison allemande a acheté la récolte pendante d'un 3^eme cru, au prix de 3,000 le tonneau, et qu'un 1^{er} cru a refusé l'offre de 4,400 fr.

Les trois-six du Nord sont faibles à 88 fr. pour le disponible à 90 degrés; les alcools du Languedoc sont invariablement cotés à 115 fr. l'hect. à 86 degrés.

Les eaux-de-vie ont perdu de l'activité que l'on avait constatée par suite du retrait des ordres du dehors. Les prix à l'entrepôt du quai Saint-Bernard varient de 100 à 110 fr. l'hect. pour les Montpellier pur; les tafias sont seuls d'une vente assez courante de 65 à 70 fr. l'hectolitre.

Les vins purs de mélange en provenance du Cher et de l'Orléanais ont un très-bon courant d'affaires, ainsi que les vins du Languedoc dont on se sert pour les coupages; les très-petites cuvées de l'an dernier de la basse Bourgogne et des bords de la Loire-Inférieure sont d'une

vente difficile tant à Bercy que dans les vignobles.

La température de cette dernière huitaine a contribué fortement à avancer la maturation des raisins qui tourne vivement au noir foncé; une petite pluie ferait le plus grand bien, à condition toutefois qu'elle ne refroidisse pas trop l'atmosphère. D'Auxerre à Vermenton le raisin fait plaisir à voir, et la basse Bourgogne prendra cette année une éclatante revanche sous le rapport de la qualité. Il en est de même dans la haute Bourgogne, ainsi que dans tous les autres vignobles; il n'y aura pas abondance complète, la grêle et les orages du mois de juin ont fait un tort irrémédiable; telle qu'elle se présente, la vendange générale de 1862 donnera encore une petite année ordinaire dans l'ensemble; le Midi se plaint un peu moins, et l'on fera encore passablement de vin moins que l'an dernier toutefois, mais il y aura encore de la qualité.

(Moniteur agricole de Bordeaux.)

Pour extrait : LAYTOU.

Paris.

12 septembre.

L'Empereur vient de mettre à la disposition de M. le Préfet des Hautes-Pyrénées une somme de 18,000 fr. pour solder les travaux de la chapelle que Sa Majesté a fait construire pour le service religieux de la résidence thermale de Saint-Sauveur.

— On lit dans le *Courrier de Bayonne* du 8 : Avant hier, l'impératrice Eugénie, avec M^{me} de Montijo, sa mère, et quelques dames de la cour, étaient assises non loin de la résidence impériale. La musique du 2^e régiment de ligne donnait la sérénade; bientôt tous les petits enfants qui y assistaient ont été réunis et amenés à l'endroit où se trouvait l'impératrice. Au même instant, le Prince-Impérial sortait du château. A la vue de ses nouveaux compagnons, il se précipite plein de gaieté à leur rencontre et se mêle aux jeux que l'impératrice organise avec une grâce charmante. Une joie sans mélange épanouissait tous ces jeunes visages que S. M. semblait contempler avec le plus vif plaisir.

— Son Altesse M^{me} la princesse d'Oldenbourg est arrivée à Biarritz avec sa suite, composée de 32 personnes. Nous avons déjà annoncé l'arrivée du prince d'Oldenbourg, qui a précédé de quelques jours celle de la princesse.

— On annonce que la levée du camp aura lieu dimanche prochain 15 septembre. Le même jour, tous les généraux commandant les divisions et les brigades, partiront pour leurs destinations respectives, laissant au général de Mirandol, commandant la subdivision de la Marne, le commandement des troupes qui resteront ici pour la garde du baraquement et du matériel du camp.

Quant au mouvement des troupes (infanterie, cavalerie, artillerie et génie), il commencera le 16 septembre. Les colonnes seront dirigées sur les garnisons assignées aux divers régiments par trois routes différentes, savoir : Suippes, Châlons-sur-Marne et Reims. On fera partir de quatre à six bataillons par jour, et, proportionnellement, un nombre d'escadrons et de batteries équivalant au même effectif. Tous les régiments ont reçu avis de leurs destinations nouvelles et du jour où s'effectuera successivement leur départ.

« De grandes manœuvres de guerre auront lieu pendant cette dernière semaine et couronneront ainsi toutes celles qui ont été exécutées pendant la durée du camp. »

10 septembre.

A dix heures, ce matin, l'Exposition des arts industriels a fait son ouverture au palais des Champs-Élysées, dans la grande galerie supérieure du Nord.

L'entrée a lieu du côté de la grande avenue des Champs-Élysées.

Une centaine d'exposants avaient déjà mis des montres organisés avec goût; on y remarque les produits de leurs industries, l'ébénisterie, la marqueterie de Boule et de bois divers, la statuaire en pierres artificielles, la cristallerie, la faïence imitant Bernard Palissy et les majoliques d'Italie et hispano-arabes, les bronzes antiques, florentins, dorés, argentés, les papiers de décors, l'horlogerie, la tapisserie genre Gobelins, la daguerréotypie, les dessins d'art, les meubles de jardin, la coutellerie ouvragée, la quincaillerie de luxe, les bois sculptés, les fontes d'art galvanisées, les ouvrages de plomberie d'art, les machines à coudre perfectionnées, le cartonage de luxe, l'imagerie, l'imprimerie, la reliure, les dentelles et broderies, la bijouterie, l'orfèvrerie, la

marbrerie, les fleurs artificielles, les terres cuites, etc., etc.

L'Exposition occupe six grands salons contigus, comme l'exposition des beaux-arts.

L'ébénisterie, la sculpture sur bois, l'orfèvrerie, l'art du faïencier ont fait, depuis l'exposition de 1855, des progrès remarquables.

On pafé au tourniquet un léger droit d'entrée pour visiter cette Exposition.

On s'occupe beaucoup à Paris de l'organisation du festival monstre qui aura lieu prochainement dans la grande nef du palais de l'Industrie, dans lequel figureraient 9 à 10,000 virtuoses des 89 départements.

Pour extrait : LAYTOU.

Faits divers.

Nous trouvons dans une correspondance envoyée du Texas et publiée par le *Cotton-Planter*, journal américain consacré à l'agriculture, l'indication d'un remède souverain, dit-on, contre les tranchées dont les chevaux et les mulets sont si souvent atteints. Il consiste dans l'emploi du chloroforme à la dose d'une ou deux cuillerées pleines pour un demi-litre d'eau.

L'auteur de cette communication dit avoir fait de nombreuses applications de ce remède; les animaux, assure-t-il, s'en sont toujours bien trouvés. Il ajoute que le chloroforme n'est pas seulement préférable à tous les autres remèdes à cause de la rapidité avec laquelle il agit, mais encore parce que son usage n'amène aucune conséquence fâcheuse. Si ce remède est réellement bon, pourquoi nos vétérinaires n'en feraient-ils pas l'essai?

Hier ont eu lieu, à l'imprimerie de M. Lepelletier, au Havre, dit le *Courrier*, les expériences d'une presse mécanique d'un nouveau système, inventée par un ingénieur américain, M. J.-A. Wilkinson. Cette presse peut imprimer jusqu'à 20,000 numéros à l'heure de journaux ou imprimés du plus grand format; en outre, elle est pourvue d'un mécanisme spécial pour compter les exemplaires à mesure qu'ils s'impriment, les couper et même les plier.

Les expériences qui ont pu être faites aujourd'hui, sans être absolument concluantes sur tous les points, eu égard à la hâte avec laquelle ont dû être faites les installations et au défaut de mise en train, font cependant augurer favorablement de l'invention, qui, tenant ce qu'elle promet, rendra un immense service à la presse périodique, pour qui le temps est de l'argent. Le papier étant continu, on est dispensé d'employer

l'escouade de margeurs que les autres presses, même les plus perfectionnées, nécessitent.

On fabrique en ce moment en Angleterre, chez un usinier, un canon d'une taille extraordinaire. On suppose que ce canon est destiné à éprouver le degré de résistance des plaques de blindage. On dit que le boulet pèsera 500 livres et que l'essai aura lieu dans quinze jours ou trois semaines. Déjà un canon monstre est sorti des ateliers de Mersey Still; ce canon, qui est à Portsmouth, envoie des projectiles de 280 liv.

L'institution *Massin* qui a obtenu au Concours général 11 prix et 27 accessits; au Lycée Charlemagne 93 prix et 180 accessits, a fait recevoir, cette année, 64 bacheliers (40 ès-lettres, 24 ès-sciences); elle a 6 élèves sur 9, admissibles à l'école Polytechnique: sur 4, à St.-Cyr; 7 sur 9 à l'École normale supérieure; 8 sur 8 à l'École centrale.

Nous signalons aux personnes qui perdent la vue, le *Traité médical des Cataractes, Amanroses, etc.*, par le docteur *DROUOT*.

La 4^{me} édition donne, par les faits, à ceux qui ne voient plus à lire, à écrire, ou même à se conduire, l'assurance de recouvrer la vue *sans opérations chirurgicales*.

Un volume 6 fr. chez l'auteur, n° 33, rue de Luxembourg, à Paris, et chez les libraires.

Pour tous les faits divers, A. LAYTOU.

Dernières nouvelles.

M. le comte de Persigny, ministre de l'intérieur, est arrivé hier soir à Paris.

On écrit de Biarritz au *Diario Espanol*: Vers deux heures de l'après-midi, la commission espagnole chargée de complimenter l'Empereur et l'Impératrice s'est dirigée de l'hôtel des Ambassadeurs vers le Palais Impérial. Aussitôt qu'elle a été annoncée, l'Empereur s'est empressé d'aller au devant d'elle, vêtu d'un costume très simple et sans aucune décoration. Quelques instants après, la commission a été introduite auprès de l'Impératrice, qui était aussi dans une parure des plus simples que relevaient les grâces qui la distinguent. Leurs majestés ont eu ensuite un assez long entretien avec MM. les membres de la commission.

Le Prince Impérial, qui sortait du bain, vint caresser sa charmante mère, puis fixa immédiatement ses yeux avec une imperturbable attention sur les uniformes Espagnols. Il est beau et robuste, et possède avec la vivacité de son âge, un certain naturel qui lui attire toutes les sympathies. Il paraît qu'à son départ,

la commission a été invitée au dîner du jour suivant par Leurs Majestés Impériales.

Une dépêche privée de Naples en date du 14 sept. annonce que « Chiavone ayant reçu des renforts de Rome, a attaqué Castelluccio, près Sora, avec 200 hommes. Après un combat qui a duré deux heures, il a été repoussé avec des pertes sur le territoire romain par la garnison de ligne et la garde nationale » M. de Cristen ajoute la même dépêche arrivée de Rome avec des lettres pour le comité réactionnaire a été arrêté; il était porteur d'un faux passeport anglais.

La Librairie Dentu a publié aujourd'hui une nouvelle brochure ayant pour titre: *Lettre circulaire à MM. les Evêques de France*.

Pour extrait : A. LAYTOU.

TAXE DU PAIN.—10 septembre 1861.

1^{re} qualité 42 c., 2^e qualité 38 c., 3^e qualité 35 c.

TAXE DE LA VIANDE.—5 août 1861.

Bœuf: 1^{re} catégorie, 1^{er} 05^c; 2^e catégorie, 95^c.
Taureau ou Vache: 1^{re} catég., 85^c; 2^e catég., 75^c.
Veau: 1^{re} catégorie, 1^{er} 20^c; 2^e catégorie, 1^{er} 10^c.
Mouton: 1^{re} catégorie, 1^{er} 15^c; 2^e catégorie 1^{er} 05^c.

COMMUNE DE CAHORS

Marché aux grains.—Samedi, 14 septembre

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment..	468	169	28 ^{fr} 98	78 k. 240
Mais.....	93	42	14 ^{fr} 61	»

BULLETTIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

12 septembre 1861.

Au comptant :

3 pour 100	69 05	» 15	» »
4 1/2 pour cent	96 40	» 20	» 20
Banque de France.....	2925	» »	» 5

14 septembre.

Au comptant :

	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	68 90	» »	» 45
4 1/2 pour 100.....	96	» »	» 40
Banque de France.....	2925	» »	» »

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 11 au 14 septembre 1861.

Naissances.

- 12 sept. Caramel (Berthe).
- 12 — Colin (Georges-Cyprien-Louis).

Mariages.

- 12 — Pouzergues (François) et Delfour (Marie).
- 12 — Germain (Pierre) et Lompech (Jeanne).

Décès.

- 14 — Caillou (Isabelle), 22 mois.
- 11 — Cazes (Ambroisine), 2 ans.
- 12 — Poujols (Marie), 3 ans.
- 12 — Jacquot (Marie), 36 ans.
- 12 — Fourès (Marie), 2 ans.
- 13 — Bonneville (Marie), 18 mois.
- 14 — Roumègue (François), 4 ans.

Paris, rue de la Pépinière, nos 47 et 49. — Ancienne maison **MURON-BELLAGUET** — **Institution de M. V. H. Ebrard**, ancien professeur de l'Université dans les lycées des départements et au collège Rollin, à Paris, officier d'académie-internat, demi-pension, externat. — Ce grand et bel établissement compte près de cinquante années d'existence. Ses professeurs et répétiteurs sont docteurs, agrégés et licenciés — Outre les nombreux succès remportés au **Lycée Bonaparte**, il a obtenu au **Concours général**, quatre prix d'honneur, plus de soixante prix et près de deux cents accessits. — Chaque année, il fait recevoir de vingt à trente bacheliers ès-lettres et ès-sciences. — Il prépare à toutes les grandes écoles du Gouvernement. — Ses classes élémentaires sont aussi organisées, dans tous les détails, pour les plus jeunes enfants qui sont séparés des élèves moyens et grands pour les cours de récréations, les quatuors, les refectoirs et les dortoirs et qui reçoivent tous les soins les plus complets, sous tous les rapports. — A tous ces avantages, peuvent se joindre encore ceux d'une éducation particulière, avec chambre séparée, table de famille, etc., pour quelques élèves dont le prix de pension est alors exceptionnel. Le prospectus détaillé, pour toutes les diverses catégories d'élèves, est envoyé **franco** à toute personne qui en fait la demande.

Les Eaux de seltz et les Limonades gazeuses composent pour l'été une boisson aussi rafraichissante qu'hygiénique. — Nous recommandons particulièrement aux personnes qui en font usage les produits sortant de la fabrique de **M. DUC, pharmacien de notre ville**. M. Duc prépare ses Eaux gazeuses à l'aide d'appareils ingénieux, disposés de manière à donner à ses produits une perfection complète. Au moyen de conduits et de tuyaux placés à cet effet, les Eaux gazeuses de M. Duc s'épurent parfaitement, se dégagent de tout mélange d'acide sulfurique et d'hydrogène, et restent saturées d'acide carbonique. Ces résultats ne peuvent être obtenus qu'avec beaucoup de soins et d'intelligence. — Les nouveaux vases syphons de M. DUC réunissent toutes les conditions du genre, ils sont préférables aux bouteilles où, malgré les précautions prises, entrent souvent des parties d'acide sulfurique. Le prix de ces syphons n'est que de 30 centimes.

Pour tous les articles et extraits, non signés : A. LAYTOU

Le sieur **FERANDO** a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de mettre en exploitation la belle Briqueterie de la veuve **Alazard**, renommée par la bonne qualité de ses produits.

Comme par le passé, cette briqueterie s'efforcera de fournir une qualité de tuiles supérieure à ce qu'on peut trouver de bou à Cahors et aux mêmes prix que chez les autres fabricants.

Un four à chaux est joint à la briqueterie, et la qualité de cette marchandise est assez connue en ville, pour n'avoir pas ici à la faire ressortir.

M. FERANDO continue toujours son commerce de charbon en gros et en détail.

Bureaux : Rue du Faubourg-Montmartre, N° 10, à Paris.

16 FRANCS. PAR TRIMESTRE

LE TEMPS

16 FRANCS. PAR TRIMESTRE

Rédacteur en chef : **A. NEFFTZER**, ancien rédacteur en chef de **LA PRESSE**.

LE TEMPS publie tous les Dimanches une REVUE FINANCIÈRE, par **M. EUGÈNE FORCADE**.

(Extrait du programme.)

« **LE TEMPS** sera ce que doit être un journal sous le régime du suffrage universel. Il ne relèvera d'aucun parti, d'aucune secte, d'aucune coterie. Son programme, c'est le large programme de l'esprit moderne : la liberté. Ce mot dit tout à la condition d'être bien compris, et nous espérons montrer que nous l'avons compris. »

MM. les abonnés nouveaux recevront en prime tout ce qui a paru du feuilleton en cours de publication :

LE MARI D'ANTOINETTE

par **M. Louis ULBACH**.

LE TEMPS a acquis en outre la faculté de donner la prime à ses abonnés, aux prix très réduit de 1 fr. 50 cent. volume, expédié franc de port, tous les volumes des deux Collections suivantes, éditées par Hachette et Lahure :

- 1^o La Collection des principaux Classiques français;
- 2^o La Traduction des meilleurs Romans étrangers.

AVIS

Le sieur **SEVAL** prévient ses clients qu'il vient d'établir un magasin de voitures toutes confectionnées, en tous genres, à deux et à quatre roues. — Il a en outre en magasin des Tilburys, Phaétons, Dog-Karts, Voitures de famille d'occasion à de très bons prix. — Ses travaux sont garantis pour un an. Grand assortiment de Selles, Harnais, Fouets et Cravaches, Lanternes riches et ordinaires, Caparçons Articles de voyage, Chapelières de dame, Nécessaires, etc...

Ses Magasins sont situés à Cahors, hôtel des Ambassadeurs.

Un Phaéton d'occasion à vendre, pour cause de départ.

BRASSERIE CENTRALE
MAGDELAIN, à Cahors.

BIÈRE BLANCHE

De toutes les Boissons en usage, la Bière est sans contredit une des plus hygiéniques. La médecine la prescrit souvent comme étant très salubre. Mais la préparation de la Bière demande autant de soin que d'intelligence. Celle de **M. Magdelain** se recommande au Public par ses qualités réellement supérieures. — Sa Bière blanche surtout, qu'on ne connaissait pas encore à Cahors, est aussi rafraichissante que tonique. Pendant l'été elle est préférable à la Bière brune. Les véritables connaisseurs la recherchent. — Nous ne saurions trop engager les consommateurs à l'adopter et à en propager l'usage dans notre département. C'est une boisson tonique et délicieuse à la fois.

CHANGEMENT DE DOMICILE
AU PAUVRE DIABLE

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

F. LABIE a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de transférer son magasin de nouveautés sur les Fossés, maison Vernet, ex-pharmacien. Voulant, autant que possible, vendre les marchandises, qui se trouvent dans son magasin, **F. LABIE** vient de leur faire subir un rabais considérable de 25 à 30 pour cent, au moins.

A LA VILLE DE CAHORS **HABILLEMENS**
CONFECTIONNÉS **SABRIÉ, TAILLEUR**

a l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où il a fait de grands achats d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilets, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc, etc.

Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.
Le propriétaire-gerant : **A. LAYTOU**.